



Huit enfants sur dix (80%) ont été enregistrés à l'état civil et 73% ont un acte de naissance, ont révélé les résultats de l'Enquête Mortalité, Morbidité, et Utilisation des Services 2012 (EMMUS-5 2012) réalisée dans le pays de janvier 2012 à juin 2012, a appris Haiti Press Network.

Si les départements de l'Artibonite et du Centre ont les taux d'enregistrement des naissances le plus faible avec 75% chacun, l'Aire métropolitaine et le département du Sud comportent le taux le plus élevé avec 85% chacun.

L'EMMUS- 5 fait aussi le point sur la situation des enfants orphelins en Haiti. Selon l'enquête, près de la moitié des enfants de moins de 15 ans, soit 46%, vit avec les deux parents. Parmi les enfants de moins de 15 ans, 18% ne vivent avec aucun parent biologique et 10% sont orphelins de l'un ou des deux parents.

Néanmoins, a-t-on lu dans le rapport, 92% des enfants dont les deux parents sont décédés fréquentent l'école.

En ce qui concerne le travail des enfants, l'enquête a indiqué que deux tiers des enfants de

Haiti-Enfant: 80% des enfants haïtiens ont été enregistrés à l'état civil, selon L'EMMUS-5 2012

Écrit par WJL/HPN

Jeudi, 18 Juillet 2013 15:08

5-11 ans (65%) ont travaillé au cours de la semaine ayant précédé l'enquête. Pour ce groupe d'âge, le travail comprend une activité économique pour au moins une heure et/ou les travaux domestiques pour 28 heures ou plus durant la semaine.

Les résultats de l'EMMUS-5 ont également révélé que près de deux enfants de 12-14 ans sur 10 (18%) ont travaillé au cours de la semaine ayant précédé l'enquête, soit une activité économique pour 14 heures ou plus et/ou les travaux domestiques pour 28 heures ou plus durant la semaine.

L'EMMUS-5 2012 a été commanditée par le ministère de la santé et de la population (MSPP) et réalisée par l'institut Haïtien de l'enfance (IHE)